

Mercredi 15 Avril 2009

Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

INQUIÉTANTE PROGRESSION DE LA TOXICOMANIE

L'ONLDT préconise la prévention

Le fléau de la drogue prend une «ampleur alarmante», que se soit par la vente ou la consommation, a averti hier Abdelmalek Sayeh, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). Ce cri d'alarme a été lancé à l'occasion d'une journée de mise à niveau concernant la sensibilisation des jeunes sur le fléau de la toxicomanie au profit de 34 associations, organisée en partenariat avec le groupe français Pompidou, relevant de l'Union européenne qui active dans la lutte contre la toxicomanie.

M. Sayeh a estimé que l'objectif recherché par les réseaux criminels qui répandent la drogue «est d'inonder le pays par cette substance illicite». Rien qu'en 2009, plus de 20 tonnes de kif traité ont été saisies par la Gendarmerie nationale. Mais comme la répression ne suffit pas, l'ONLDT a opté pour la prévention. Pour son directeur général, l'objectif de cette rencontre est d'optimiser l'action préventive contre le fléau de la drogue et ce, en dotant ces associations de moyens et d'outils pédagogiques nécessaires pour l'élaboration de projets d'action de prévention de ce fléau.

M. Sayeh a souligné, par ailleurs, que cette rencontre de formation de 3 jours,

pour les cadres, permettra de les doter de nouvelles méthodologies pour l'élaboration d'un projet de lutte contre la drogue, d'identifier les raisons de ces déviations chez les jeunes et d'évaluer l'efficacité du projet mis en œuvre.

Au sujet de la commercialisation de la drogue en Algérie et son ampleur, Aïssa Kasmi, cadre au niveau de l'ONLDT, a relevé que la première saisie d'une quantité de 3 tonnes de cannabis en Algérie remonte à l'année 1975. Tout en estimant que la crise économique et l'apparition des premiers signes du malaise social ont conduit à la propagation de plusieurs fléaux sociaux.

En outre, il a relevé que la drogue «se répand vite», au regard de l'augmentation des quantités de cannabis saisies, passant à 100%, entre 2002 et 2004. Il a souligné, dans ce contexte, qu'une «grande» partie de la production marocaine de cannabis passe par les principaux ports algériens à destination de l'Europe.

De son côté, la présidente du groupe français Pompidou qui active de concert avec le Conseil européen dans la lutte contre la toxicomanie, Mme Kheïra Mokadem, a affirmé que la collaboration du groupe avec l'ONLDT est axée sur le

domaine de «la recherche» et sur les «aspects techniques» dans les campagnes de sensibilisation et de lutte initiées au profit de la population. «Nous allons, aussi, intervenir dans le domaine de la justice pénale», a-t-elle annoncé, précisant que «dans quinze jours, il y aura des journées d'étude sur le thème de l'application de la loi, au profit des magistrats». «Il sera question, donc, d'expériences des pays du bassin méditerranéen dans ce domaine», a-t-elle indiqué.

■ Synthèse Rabéa F.

*Les localités privilégiées par les réseaux de trafic de cannabis sont situées à l'ouest du pays, sur la frontière algéro-marocaine, en plus d'El-Bayadh, de Naâma et de Oued Souf.

*116,4 tonnes de cannabis ont été saisies durant la période allant de 1992 à 2008 73, 87 % des ces quantités transitent vers l'Europe et 26,13% sont destinées à la consommation locale.

*43,11% des 86 833 affaires liées à la drogue et traitées par la justice, de 1994 à 2004, concernent les jeunes de 18 à 25 ans.